

Saintes-Maries-de-la-Mer : le miracle de la multiplication des électeurs

JEAN-PIERRE LACAN

02/10/2013, 06 h 00

Aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône), il y a 2 678 électeurs pour 2 296 habitants, soit 116 électeurs pour 100 habitants. Me Ludovic Para avocat arlésien a déposé plainte contre X vendredi auprès du procureur de la République de Tarascon.

Carierra doù Miejournal, rue du Midi, aux Saintes-Maries-de-la-Mer. L'artère n'est pas bien grande mais on y perd le nord à trop chercher le numéro 10. Après le 8 on tombe dans la Carriera doù Levant, la rue de l'Est, qui débouche sur l'étang ; après le 9, c'est la rue Marcel-Carrière avec le camping au bout. Tourne et retourne, on avise un passant : "Le 10 ? Non, je vois pas où c'est. Y'en a pas." Résident pourtant à cette adresse quatre électeurs... Quatre électeurs "mystère" parmi les 2 678 que compte la capitale de la Camargue et ses 2 296 habitants.

Tripatouillages des listes électorales

2 678 pour 2 296, 116 électeurs pour 100 habitants : le ratio interpelle Michel Contreras, époux de Marie-Christine, l'une des quatre personnes qui sont allées taper à la porte de Me Ludovic Para. L'avocat arlésien a déposé plainte contre X vendredi auprès du procureur de la République de Tarascon. Elle vise [l'article L88 du code électoral](#) qui réprime les tripatouillages des listes électorales.

"On perd des habitants mais on gagne des électeurs qui votent tous Chassain"

Michel Contreras

Dans son hôtel niché entre roubine et marais, Michel Contreras ne fait pas mystère de son engagement politique. Il est secrétaire de la section PS et, aux prochaines municipales, sa femme conduira une liste d'intérêts communaux face à celle du maire, l'UMP Roland Chassain.

D'un dossier aussi épais qu'une gardiane bien marinée, l'homme sort chaque élément de l'acte d'accusation. Les 250 cartes qui étaient revenues en mairie en 2008 avec la mention "adresse erronée" ; un électeur censé résider à côté de l'église où repose Sara dans ce qui est en fait un magasin sans local d'habitation ; des Saintois de souche qui voient débarquer, dans

les bureaux de vote, de parfaits inconnus dont les documents attestent qu'ils sont leurs voisins. "La ville perd des habitants mais gagne des électeurs qui votent tous Chassain. Nous voulons comprendre pourquoi", s'insurge Michel Contreras.

Les bras de fer, l' élu connaît

"Si je gagne, c'est parce que je suis un bon maire, tonne Roland Chassain, ma liste est systématiquement élue au premier tour depuis 1995. La dernière fois, c'était avec 72 %. S'il y a plus d'électeurs que d'habitants, c'est parce qu'il y a mille résidences secondaires et que la plupart de leurs propriétaires ont décidé de voter ici car ils apprécient notre boulot. Rien ne peut les en empêcher dès lors qu'ils payent les impôts locaux depuis cinq ans. La commission électorale a d'ailleurs validé toutes les inscriptions." Et Chassain de s'auto-féliciter : "En 2007, l'Union des maires m'a même décerné le diplôme du civisme à cause de ça !"

La "bonne aventure"

Les bras de fer, l' élu connaît et celui-là ne l'effraie pas plus que les autres. Car la chronique camarguaise est riche de ses tribulations : la passe d'armes péponesque avec le curé pour conserver la manne touristique que fait tomber, dans l'escarcelle municipale, le droit d'accès au toit de l'église ; l'arrêté interdisant aux femmes gitanes de dire la "bonne aventure" lors de la fête de Sara ; ses démêlés avec l'UMP quand, aux dernières législatives, il s'était retiré en laissant le champ libre à la candidate FN. Copé avait parlé de l'exclure mais le Camarguais est toujours en selle...

Certains ne croient pas au miracle de la multiplication des électeurs

Cette fois, la gardiane pourrait bien finir par sentir le roussi. Dans la plainte figure une lettre rédigée par un membre démissionnaire de la fameuse commission de révision des listes. Il explique que celle-ci ne faisait qu'entériner des décisions sans vraiment siéger.

Il y a aussi des chiffres issus d'une étude portant sur huit stations du littoral comme Palavas, Le Grau-du-Roi, Collioure... Dans aucune, il n'y a pas plus de 90 électeurs pour 100 habitants sauf aux Saintes alors qu'elle est, de toutes ces stations, celle qui a le moins de résidences secondaires. Dans la ville de Sara, certains ne croient pas au miracle de la multiplication des électeurs.